

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024

Date de convocation : 10 septembre 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
Pour la délibération n°24-072 à 24-084 incluse	24	07	02	31
Pour la délibération n°24-085	22	07	04	29
Pour la délibération n°24-086 à 24-097 incluse	24	07	02	30
Pour la délibération n°24-098	23	07	03	30
Pour la délibération n°24-099 à 24-100 incluse	22	07	04	29
Pour la délibération n°24-101 à 24-109 incluse	24	07	02	31

Secrétaire : M. RIVET

PRÉSENTS : M. PRIOLLAUD Maire, Mme TERLEZ, M. BIDAULT, Mme PERCHET, M. PIRES, Mmes ROUZÉE, OUADAH Adjoints, M. JUHEL, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mmes KOUYOUMDJIAN, VANDAMNE, M. GAUTIER, Mme LEMAN, Mme MICHAUD, M. NIEL, Mme DUCASTEL MM. TOKDEMIR, RIVET, ORTEGA Mme LÉOSTIC, M. BALSAN, Mme LESAULNIER, M. THOMAS Conseillers municipaux.

8

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. Jean-Pierre DUVÉREY ayant donné pouvoir à M. Daniel GERMAIN
- Mme Sylvie LANGEARD ayant donné pouvoir à Mme Marie-Dominique PERCHET
- M. Jean-Louis BAUCHARD ayant donné pouvoir à M. José PIRES
- M. Daniel JUBERT ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- M. Christian WUILQUE ayant donné pouvoir à François-Xavier PRIOLLAUD
- M. Gaëtan BAZIRE ayant donné pouvoir à Mme Maryline MICHAUD
- M. Philippe BRUN ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LÉOSTIC

ABSENT : M. SAVY, Mme SEGHIR

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 24-086 Attribution d'une subvention d'investissement à l'antenne de Louviers de la Croix-Rouge

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE

DES ANDELYS

PAR VOIE ÉLECTRONIQUE LE

19 SEP. 2024

AFFICHÉ LE

19 SEP. 2024



Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20240916-24-086-DE
Date de télétransmission : 19/09/2024
Date de réception préfecture : 19/09/2024

N° 24-086

**ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION
D'INVESTISSEMENT À L'ANTENNE DE LOUVIERS DE LA
CROIX-ROUGE**

RAPPORT

Monsieur le Maire rappelle que l'association La Croix-Rouge Française contribue par son investissement au renforcement de la cohésion sociale de notre commune. Elle s'emploie « à prévenir et apaiser toutes les souffrances humaines, en toute impartialité et sans aucune discrimination. Elle exerce sa mission dans cinq secteurs d'activité : l'urgence et le secourisme, l'action sociale, la santé, la formation et la solidarité internationale ».

La Croix-Rouge de Louviers et celle du Neubourg ont fusionné en 2016 et rassemblent à elles deux une quarantaine de bénévoles.

Très active sur le territoire lovérien au travers de son antenne locale, la Croix-Rouge a longtemps exercé ses activités dans un bâtiment situé boulevard Winston-Churchill devenu exigü, vétuste et peu fonctionnel au vu des besoins de l'association.

Aussi, l'association s'est engagée dans un programme de rénovation-extension de ses locaux tandis que la Ville de Louviers lui a concédé un bail emphytéotique d'une durée de 50 ans.

A proximité immédiate du quartier des Acacias en pleine rénovation urbaine, le nouveau bâtiment, d'une superficie d'environ 200 mètres carrés permettra à l'association de développer sa « vestiboutique » où les vêtements, issus de dons, sont vendus à très bas prix.

L'association a sollicité divers partenaires financiers, dont la Ville de Louviers, pour l'aider à financer ce projet d'équipement.

À ce titre, il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant de 5 000 € à l'association Croix-Rouge en soutien au projet de réhabilitation-extension de son local lovérien.

DÉCISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment l'article L2129-29,

Vu la délibération n°18-040 portant sur la conclusion d'un bail emphytéotique au profit de la Croix-Rouge française sur un propriété communale cadastrée AT9

Considérant la volonté de la municipalité de soutenir la Croix-Rouge dans ses activités caritatives au bénéfice des Lovériens,

DÉCIDE d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant de 5 000 € à la Croix-Rouge française – unité locale de Louviers dans le cadre des travaux de réhabilitation-extension de son local situé boulevard Winston Churchill.

AUTORISE le maire, ou son représentant, a signé tout document visant à mettre en œuvre cette décision.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de l'exercice 2024.

Adoptée à l'unanimité

**Pour copie conforme
Le Maire,**

François-Xavier PRIOLLAUD

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Priollaud', is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'VILLE DE LOUVIERS' at the top and '1914' at the bottom, with a central emblem.